



# ÉCOLE SÉCURITÉ

L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE EN SÛRETÉ SÉCURITÉ

## Chef de service de sécurité incendie (SSIAP 3)



### PRE REQUIS

- Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience, ou être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction et justifier de 3 ans d'expériences,
- Être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de sauveteur secouriste du travail (SST) valide de moins de deux ans,
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois.

### OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

### DURÉE DE LA FORMATION

216 heures

### PUBLIC CONCERNÉ

Personnes désirant acquérir la qualification de chef de service SSIAP 3

### ACCESSIBILITE PSH

Nous consulter

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum: 5  
Maximum: 10

### LIEU

A définir

# PROGRAMME

## THEORIQUE

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie et les bâtiments: Matériaux de construction, Etudes de plans Outils d'analyse
- Réglementation incendie: Organisation de la réglementation / Classement des bâtiments / Dispositions constructives et techniques / Moyens de secours / Visites / Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- Correspondant des commissions de sécurité : Commission de sécurité / Registre de sécurité
- Notions de droit de travail
- Management de l'équipe de sécurité
- Suivi budgétaire du service
- Fonction d'achat
- Fonction maintenance

## PRATIQUE

- Mise en oeuvre des moyens d'extinction
- Gestion des risques: Analyse des risques / Réalisation des travaux de sécurité / Documents administratifs
- Conseil au chef d'établissement : Information de la hiérarchie / Veille réglementaire

UNE ATTESTATION DE FORMATION EST  
REMISE A CHAQUE STAGIAIRE